ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

taux

Question écrite n° 124433

Texte de la question

M. Jean-Paul Dupré attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation, sur la situation catastrophique du secteur du bâtiment. Ce secteur d'activité devrait perdre 35 000 emplois en 2012 en raison de la crise financière et des plans de rigueur, notamment du relèvement à 7 % du taux de TVA applicable aux travaux d'entretien rénovation. Dans l'Aude par exemple, depuis 2008, la profession avait réussi à maintenir l'appareil de production, les emplois et les salaires. Or, en quelques mois, les carnets de commandes viennent de chuter de 30 %. À terme ce sont 2 000 emplois qui sont menacés. Sachant que le secteur du bâtiment est l'un des moteurs de la croissance, il est impératif de mettre rapidement en oeuvre les mesures de relance et de soutien qu'appelle l'urgence de la situation. Il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : M. Jean-Paul Dupré
Circonscription : Aude (3e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 124433
Rubrique : Tva
Ministère interrogé : Commerce, artisanat et consommation
Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 13 décembre 2011, page 12950
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)